



Madame la Rectrice,
Monsieur le Secrétaire général
Mesdames et messieurs les membres de cette capa,

L'annonce de la réouverture des établissements scolaires, à partir du 11 mai, a été accueillie avec inquiétude, scepticisme par les personnels que nous représentons : inquiétude quant aux risques sanitaires que représente le regroupement de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de personnes dans un même lieu ; scepticisme quant à l'intérêt pédagogique d'une reprise tardive dans des conditions très dégradées. L'accueil des élèves ne devrait être guidé ni par des objectifs chiffrés, ni par des enjeux économiques, au risque de la sécurité et du projet pédagogique. Personne n'est dupe bien sûr de l'argument des décrocheurs.

Pour la FSU, la sécurité sanitaire de tous reste LA priorité actuellement. Certes le confinement aura accentué des inégalités que ce gouvernement déjà tolérait, voire accentuait, à force de réformes rétrogrades. Certes la situation de chacun de nos élèves nous préoccupe. Mais nous ne tolérerons pas de bricolages de circonstances de la même manière que nous n'accepterons pas que l'épreuve du confinement et les organisations pédagogiques qu'il a supposées soient, par la volonté du Ministre, transformé en laboratoire des métiers de demain. Nous le rappellerons une fois encore : l'Ecole n'était pas prête. Les enseignants et tous les autres personnels mobilisés dans cette crise ont dû produire des efforts colossaux pour éviter la discontinuité pédagogique. Il a fallu aussi investir en matériels ; ce qui rappelle l'urgence à instituer pour tous une prime d'équipement. L'enseignement, le suivi à distance n'ont été pourtant que des pis-aller ; d'aucune façon ils ne doivent être regardés demain comme des modèles.. Or sur ce point les vellétés que l'on voit apparaître ici ou là nous portent à la vigilance, notamment en ce qui concerne le dispositif 2S2C qui vise à faire intervenir, sur le temps scolaire, des acteurs associatifs culturels et des clubs sportifs. Il est pour nous inconcevable d'aller chercher des ressources externes quand le potentiel d'enseignants compétents existe, qu'il a montré sa connaissance des besoins des élèves, ainsi que sa disponibilité et son adaptabilité notamment dans la période que nous venons de traverser.

Le manque de clarté et d'anticipation de l'administration a accru fortement les inquiétudes des personnels sur la capacité de l'institution à assurer leur sécurité sanitaire et psychique. A ce titre, l'annulation récente de l'oral de français en classe de première est une bonne décision mais si tardive qu'elle aura entretenu élèves et enseignants dans une intolérable angoisse. La confiance est fortement ébranlée et il faudra à l'avenir travailler à retisser ce lien indispensable au fonctionnement de l'institution. Dans l'immédiat, nous demandons que la plus grande bienveillance soit appliquée aux demandes des personnels qui ne voudraient pas reprendre en présentiel, quelle qu'en soit la raison. Nous demandons aussi que les collègues ne soient pas appelés à supporter présentiel et distanciel.

Dans ce contexte, nous attendons la rentrée avec appréhension. Le projet de circulaire de la ministre de l'ESRI laisse clairement deviner qu'elle se déroulera dans des conditions dégradées : certaines universités annulent purement et simplement leur premier semestre. Ailleurs, les contraintes sanitaires contraindront à développer des enseignements dits « hybrides » : la fracture sociale continuera d'être creusée par l'usage du numérique alors que les personnels, dont l'enseignement à distance n'est pas le métier, feront une fois de plus de leur mieux pour assurer la continuité du service public dans des conditions invraisemblables. Qu'en sera-t-il pour les collèges et les lycées ?

Restaurer la confiance entre les personnels et l'institution, entre les familles et l'école après une telle épreuve est un objectif que nous pourrions partager. Cela suppose de la part de l'éducation nationale et du gouvernement, des décisions et des actes forts, à commencer par le retour sur la loi

de transformation de la fonction publique qui demain sabordera *de facto* les CHSCT, dont la période a montré le caractère indispensable, sabordera définitivement les Cap qui garantissent pourtant efficacité, transparence et équité dans le traitement de la carrière des collègues. Nous demandons que ces instances soient rétablies de même que tous les groupes de travail dans lesquels, en bonne intelligence, les organisations syndicales et l'administration travaillaient dans l'intérêt de l'institution.

Il faudra revenir sur la réforme des retraites, sur la réforme de la formation, sur la réforme du lycée et du baccalauréat si l'on veut que demain ne soit pas un triste hier. La rentrée 2020 doit se préparer dès aujourd'hui parce qu'elle ne sera pas une rentrée ordinaire. Un intérêt sincère pour cette génération de la réforme du lycée et du Covid 19 suppose des allègements de programme, la refonte du système des E3C, des moyens budgétaires dont le second degré a été jusqu'ici injustement privé. Le Ministre lui même a, à plusieurs reprises, insisté sur l'impossibilité de classes bondées. On ne devrait donc plus voir demain de ces classes à plus de 30 élèves que l'on voit aujourd'hui.

En ce qui concerne la CAPA de ce jour, les positions de nos syndicats sont connues.

Gagné dans le cadre du PPCR, le barème pour l'accès à la hors classe constitue une véritable avancée pour le débouché de carrière des collègues et une possibilité de revalorisation non négligeable.

Les derniers exercices en la matière le montrent bien. Les collègues les plus avancés dans la carrière sont promus. L'effet mécanique du barème continue de s'appliquer.

Tous les collègues au 11ème échelon sont proposés (à une exception près) et en particulier les collègues 11+3 ; ce qui constitue bien l'objectif premier de cette réforme, à savoir faire en sorte que tous les collègues parcourent les deux premiers grades de notre corps.

Nous constatons, avec satisfaction, qu'il y a une seule opposition et peu d'avis "A consolider", même si le sens de cette appréciation nous laisse toujours autant dubitatifs. Qu'est-il fait en effet pour aider ces collègues à « consolider » leurs pratiques ?

Néanmoins, ce tableau appelle de notre part quelques réserves encore :

Sur les 390 promouvables, 53% sont des hommes et 47 % des femmes ; or elles ne représentent que 45 % des proposés contre 55% des hommes. Sans doute l'équilibre recherché dans l'attribution des appréciations « excellent » et « très satisfaisant » des derniers RDV de carrière permettra à terme de corriger ces injustices. Mais le dernier bilan social qui nous a été présenté en CTA cette année montre assez que notre académie a encore de gros efforts à fournir en matière de parité.

Un autre déséquilibre ne manquera pas d'apparaître, cette fois dans le rapport des 9e échelon avec « excellent » aux 10e échelon qui se sont vus, pour beaucoup, attribuer une appréciation au moment du changement de système sur la base d'inspections très anciennes et d'une grille qui a parfois été mal comprise. Induite par l'augmentation conséquente du nombre d'« Excellent » de 10% à 30% cette année, cette situation ne manquera pas d'entraîner des sauts et donc des injustices ; il faut donc, et rapidement, revoir le barème pour permettre aux 10ième échelon de maintenir leur place dans ce classement.

Enfin, nous reviendrons sur la situation de quelques collègues proches de la retraite ou anciens dans la carrière qui ne sont toujours pas proposés, alors même que parfois, ils ont une ancienneté conséquente dans le corps. Nous souhaiterions que notre capa envisage la possibilité de les proposer hors barème, à la CAPN, comme cela a pu être fait, efficacement, les années précédentes.

Nous terminerons en disant une fois encore tout le regret, toute l'incompréhension que nous avons d'être prochainement exclu.e.s des questions « carrières », de ne plus pouvoir travailler, avec les services, dans l'intérêt des collègues que nous représentons. S'il a pu nous arriver, comme cette fois encore, de regretter le retard dans l'acheminement des documents, nous savons l'engagement des personnels au service des collègues et les en remercions. Ce ministre, ce gouvernement porteront devant l'histoire, la lourde responsabilité d'avoir détruit les quelques espaces de dialogue social qui nous restaient.